

## LE LOGEMENT DES JEUNES ET LE LOGEMENT DES ÉTUDIANTS

 <p>Contexte</p>	<p>L'attractivité d'un territoire passe par sa capacité à attirer les jeunes et les y maintenir.</p> <p>En 2018 20,7% de la population orléanaise était constituée de jeunes de 15 à 29 ans. La Métropole a souhaité dans ce PLH dédié une action pour anticiper leur besoin et apporter des réponses en termes d'offre.</p> <p>En lien avec l'évolution géographique récente de l'offre de formation, Orléans Métropole en partenariat avec TOPOS - Agence d'urbanisme, a créé en 2019 un Observatoire Territorial du Logement Etudiant afin de suivre l'évolution des effectifs étudiants dans la Métropole et d'anticiper leurs besoins en logement.</p>
 <p>Enjeux</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appréhender le logement des jeunes, en distinguant les besoins selon leur statut (en formation, en emploi, en insertion...)</li> <li>• Anticiper les besoins en logement étudiant, en constituant un dispositif d'observation structuré sur l'évolution de l'offre de formation (en volume et en localisation), l'offre de logement dédiée et la prospective des besoins de logement pour faire du logement étudiant, un facteur d'attractivité du territoire</li> <li>• Concourir à l'insertion professionnelle des jeunes en organisant une offre de logements adaptés à leurs besoins</li> <li>• Expérimenter de nouvelles formes d'habitat avec un accès simplifié et accéléré</li> </ul>
 <p>Mise en oeuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre les travaux de l'Observatoire Territorial du Logement Etudiant et préciser la programmation à moyen et long terme des logements étudiants</li> <li>• Consolider un diagnostic de l'offre de logements et des besoins pour les jeunes en insertion grâce au réseau professionnel SAM' LOJ</li> <li>• Expérimenter des financements spécifiques pour proposer du logement pour les jeunes salariés</li> <li>• Diversifier les produits proposés pour répondre à tous les niveaux de ressource (FJT/ Hébergement/ location/ Résidences universitaires / habitat partagé / cohabitations intergénérationnelles)</li> <li>• Organiser la communication sur les dispositifs d'aide pour le logement des jeunes (VISALE, bail mobilité)</li> <li>• Mettre en lien ces réflexions locales avec la Plateforme régionale spécifique (e-logement)</li> <li>• les dépenses d'ingénierie des projets seront éligibles aux subventions métropolitaines (comprises dans le total des dépenses)</li> </ul>
 <p>Acteurs</p>	<p><b>Pilote de l'action :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orléans Métropole</li> <li>- Maison de l'Habitat pilote du réseau SAM' LOJ</li> </ul> <p><b>Contributeurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TOPOS</li> </ul> <p><b>Partenaires associés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CROUS</li> <li>- Etat</li> <li>- Communes</li> <li>- Action Logement</li> <li>- Foyer Jeunes Travailleurs RJAC</li> <li>- Bailleurs sociaux</li> <li>- ADIL 45-28</li> <li>- CRIJ CVL</li> <li>- Union régionale pour l'habitat des jeunes</li> <li>- Action Logement</li> </ul>

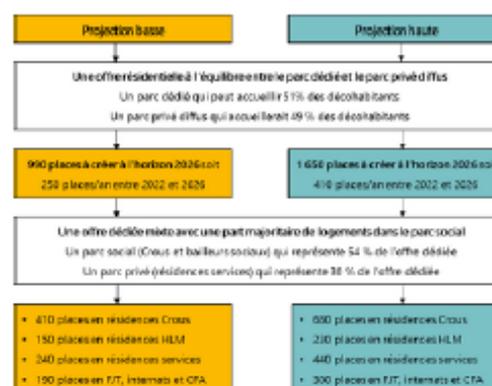


## Indicateurs de suivi et objectifs chiffrés

## ACTION 3.6a

Indicateurs de suivi	Objectifs chiffrés pluriannuels maxi
Résidences FJT existantes	-
Résidences CROUS existantes	-
Maisons intergénérationnelles existantes	-
Cohabitations intergénérationnelles existantes	-
Pensions de famille	-
Colocation au sein du parc social	-
Résidences privées services pour étudiants existantes	440 places
Nouvelles résidences FJT	300 places
Nouvelles résidences CROUS	680 logements
Nouvelles maisons intergénérationnelles	-
Nouvelles cohabitations intergénérationnelles	-
Nouvelles colocations bailleurs sociaux	100 logements
Nouveaux logements sociaux dédiés jeunes	230 places HLM
Crédits Action Logement mobilisés auprès des jeunes	-
Crédits Action Logement mobilisés auprès des constructeurs	-
Nombre de réunions Sam'Loj	-
Nombre de petits logements sur le territoire (Studio, T1, T2)	-

extrait de  
l'Observatoire

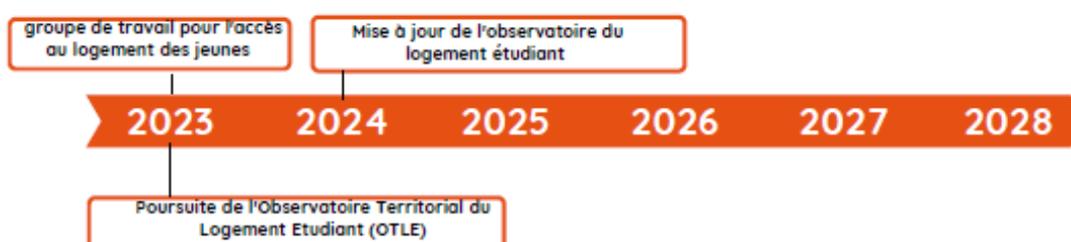


## Ressources et budget

	Investissement	Fonctionnement
Orléans Métropole	400 000 €	100 000 €



## Calendrier



## Action en lien avec...

- 3.1- Programmer une offre nouvelle de logements
- 3.5- Encourager l'innovation pour anticiper
- 4.1- Observer pour agir
- 4.5- Réunir en un lieu unique les services aux habitants